



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MANSA OMNITECH SA**, Av. de la Confrérie 16,
1004 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 27.08.2015
3. Suspension de faillite: 16.09.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.10.2015
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : ingénierie industrielle en général; production et commerce d'installations techniques; commerce et transformation de toute matière première; consulting dans le domaine de l'application de techniques diverses; organisation de séminaires de formation et de perfectionnement relatifs à ces techniques.

Office des faillites de Lausanne
021 316 65 10
1014 Lausanne Adm cant

02393377

